



## Le porte-voix des professeures et professeurs de l'Université Laval

Le communicateur civique est un membre du Conseil syndical. Les informations qu'il communique dans ses chroniques ont pour but de favoriser la participation dynamique des membres à la vie démocratique du SPUL. Il rend compte des débats touchant les fonctions professorales à l'Université Laval et à l'extérieur. Enfin, il exprime les préoccupations des professeures et professeurs en lien avec leurs activités professionnelles.

### SPUL

2325, rue de l'Université  
Pavillon Alphonse-Desjardins  
Bureau 3339  
Université Laval  
Québec, Canada G1V 0A6

Téléphone : 418.656.2955  
Télécopieur : 418.656.5377

[spul@spul.ulaval.ca](mailto:spul@spul.ulaval.ca)

Printemps 2010 – Numéro 2

## Logorrhée habituelle de statistiques dans le rapport 2008-2009 de l'Ombudsman

### ABSENCE DE TOUTE SUGGESTION POUR AMÉLIORER L'INFORMATION PUBLIQUE

Le rapport pour l'année 2008-2009 de l'Ombudsman, Mme Odette Lagacé, présente à nouveau une logorrhée de statistiques sur les services découlant de sa fonction. Cette fois-ci, elle s'emploie toujours à la justifier, mais spécialement en citant les propos de prestigieux experts qui se sont exprimés sur le sujet dans une conférence internationale. C'est cependant l'introduction d'une nouveauté qui attire l'attention: dorénavant, les consultations sont classées en «consultation - information», «consultation – conseil» et «consultation – facilitation». La première catégorie pourrait inspirer une politique d'information publique aux responsables universitaires. Elle représente 90 % des demandes d'information dont 62,2 % provient de la classe étudiante. Il serait donc approprié de retrouver dans ce rapport des suggestions à leur intention pour l'établir. Il n'en est rien, pas plus que pour tout autre constat du rapport d'ailleurs. L'Ombudsman ne se préoccupe pas de l'information publique mise à la disposition de la communauté universitaire même si elle constate dans l'exercice de sa fonction une ignorance chez une ou un de ses membres qui provient du manque de qualité de cette information. À l'exemple de ses prédécesseurs, elle s'abstient donc de faire aux autorités compétentes toute suggestion qui pourrait y remédier.

Jacques Rivet, cc



### Conseil universitaire

#### Des profs brisent le silence d'une séance d'enregistrement

La séance du Conseil universitaire du 2 février 2010 avait 24 points à l'ordre du jour en raison de l'annulation de la séance du 1 décembre 2009. Ce fait a sans doute incité les membres à une certaine discrétion, ceux-ci convertissant leurs travaux en une véritable séance d'enregistrement. Quelques professeurs en ont cependant brisé le silence.

Le professeur Jean Bousquet (Foresterie) s'est réjoui de la création du certificat en gestion urbaine et immobilière en suggérant que ce nouveau programme intègre éventuellement une formation en gestion des bâtiments.

La représentante externe du monde de la recherche, Sylvie Dillard, aurait aimé que le dossier d'évaluation du Centre de recherche en horticulture mette davantage en valeur l'apport de celui-ci à l'industrie.

Le problème de la qualité du français a d'abord été abordé à propos du test de français pour les non-francophones. Le doyen Paul Cadrin (Musique) espère qu'il ne découragera pas des candidatures étrangères qui auraient un faible résultat à ce test. Des échanges de vue ont insisté sur le fait que l'Université Laval devait faire preuve de souplesse dans son administration, particulièrement parce qu'elle se veut de plus en plus une université internationale.

Le professeur Alain Laberge (Lettres) a souhaité plus d'appui dans cette démarche auprès du corps professoral, déplorant que certains écrits étaient d'une telle faiblesse en français qu'il préférerait «les lire en anglais.»

Ensuite, la faculté des Lettres a obtenu que la qualité du français devienne une exigence de diplomation et que le test de français

Laval Montréal (TFLM) soit l'outil de mesure à ce sujet pour le baccalauréat en communication publique et le certificat en journalisme. Reprenant la parole, Jean Bousquet a demandé au vice-recteur aux Études, Bernard Garnier, si la mesure pourrait être étendue à des programmes dans d'autres départements. La réponse de ce dernier atteste qu'il n'en est pas question dans un avenir prévisible.

Recourant à une stratégie classique qui consiste à mettre en dernier dans l'ordre du jour un point important pour éviter une discussion en profondeur, l'Exécutif de l'université y a eu recours à propos du rapport 2008-2009 de l'Ombudsman, Odette Lagacé. La stratégie a complètement réussi: à midi et en séance depuis 9 h le matin, aucun des membres encore présents n'a soulevé de questions sur ce rapport.

#### Séance du Conseil universitaire du 2 mars :

#### Une équipe de recherche remarquable reconnue comme centre

L'équipe des chercheur.e.s du Laboratoire d'organogénèse expérimentale (LOEX) a été reconnue comme centre de recherche par le Conseil universitaire lors de sa séance du 2 mars dernier. Le LOEX fut l'un des premiers laboratoires au monde à se lancer dans le génie tissulaire. Au Canada, il n'y a pas d'autres laboratoires de cette ampleur.

Petite équipe de huit chercheur.e.s réguliers à laquelle il faut ajouter des chercheur.e.s associés ainsi que six cliniciens, elle occupe maintenant des locaux dans un nouvel édifice construit au coût de 25 \$ millions et situé à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus (CHA), devenant ainsi le Centre multidisciplinaire de développement du génie tissulaire (CMDGT).

Les chercheur.e.s du LOEX (CMDGT) se consacrent à des activités de vulgarisation scientifique auprès du grand public. Leurs recherches portent sur la peau, les vaisseaux sanguins, les ligaments, les bronches, la cornée, la vessie, le tissu adipeux, le système nerveux et la production de substituts épidermiques ou cutanés pour les applications cliniques.



### ANNÉE D'ÉLAN ET DE RESSOURCEMENT\*

Dire sur l'année d'étude et de recherche AÉR\*

**Sylvie Montreuil, Département des relations industrielles**

«J'ai étudié l'influence de la charge de travail sur les personnes du point de vue de l'ergonomie. J'ai pu travailler avec des ergonomes d'ici et d'un laboratoire de recherche dans la région de Boston afin de mieux comprendre ses déterminants ainsi que les avenues de prévention pour la santé des personnes et l'efficacité des organisations. J'ai ainsi constaté que les travailleurs et les travailleuses sont souvent aux prises avec des exigences contradictoires qui sont le fruit d'une conception des systèmes et de l'organisation du travail qui n'a pas considéré les activités réelles de travail comme, par exemple, dans les services.»

### Au jour le jour : « J'explique, j'étudie, j'expérimente »

**Irène Abi-Zeid, Département d'opérations et systèmes de décision**

«Je me suis consacrée à préparer un nouveau cours sur l'aide à la décision quantitative dans le cadre d'un nouveau MBA pour cadres en exercice offert à partir de septembre 2010. Mon principal défi est d'arriver à transmettre efficacement la matière de ce cours hybride en quatre semaines au lieu de 10, étant donné qu'il sera dispensé à la fois à distance, et en classe durant deux samedis seulement.»

**Françoise Lucbert, Département d'histoire**

«Le séminaire de maîtrise que j'ai assuré cette session constitue un défi pédagogique car il porte sur un champ relativement négligé de l'histoire de l'art: la sculpture. La difficulté provient du peu de documentation disponible, de la nouveauté du domaine pour les étudiant(e)s et de l'approche thématique qui me permet de proposer une réflexion historique et théorique sur la longue durée.»

"OYEZ! OYEZ! OYEZ!"

Faites parvenir vos réactions et commentaires au communicateur civique à son adresse de courriel :

[communicateur.civique@spul.ulaval.ca](mailto:communicateur.civique@spul.ulaval.ca)